

Cet organisme, dont voici l'existence assurée, vos travaux lui conféreront cette semaine la maturité. Et vous pourrez alors poser, en différents domaines, des gestes qui engageront l'avenir. Promotion culturelle, éducation des masses par les méthodes pédagogiques les plus avancées, formation de techniciens et d'administrateurs, diffusion de la science et de la technologie, autant d'initiatives possibles et qui ne sauraient manquer d'avoir pour chacun de nos pays les plus heureuses conséquences.

Car nous disposons d'un instrument issu de la modernité. Une présence accueillante au monde qui se fait, l'intégration sociale et culturelle des créations les plus audacieuses de la science et de la technologie, voilà bien, entre autres choses importantes, ce que nos gouvernements attendent de l'Agence. Notre coopération ne procède pas d'une nostalgie, mais d'une volonté de progrès. La francophonie n'est pas un souvenir: c'est un avenir.

Disposant de moyens considérables, se donnant des orientations de plus en plus précises, l'Agence apparaît comme un outil privilégié de notre coopération et l'expression la plus large et la plus solennelle de notre désir commun de collaboration. Cette Conférence la stimulera sans doute dans l'exécution de la mission que nos États lui ont confiée, et elle saura d'autant mieux harmoniser l'action multilatérale francophone.

L'Agence se veut une vocation de dialogue et d'ouverture. Elle n'est pas creuset où se fondent et finalement se perdent les cultures. Elle entend que chacune approfondisse et fasse rayonner son génie singulier par des échanges véritables et, par conséquent, mutuellement enrichissants. A mesure que s'accroissent de la sorte l'originalité et la fécondité de chacune, les cultures se font écho à travers les diversités et les distances. L'humain se reconnaît et se rejoint alors, quels que soient ses origines et ses lieux.

Tel est l'esprit qui anime notre association: il est suprêmement positif. "Dialogue permanent des civilisations", "promotion et rayonnement des cultures nationales", "connaissance mutuelle", "respect de l'originalité de chacun": dans les termes mêmes de sa Convention et de sa Charte, ce sont là des idées et des objectifs fondamentaux de l'Agence.

Qu'on me permette de faire observer ici combien pareil idéal est proche de l'idéal canadien: amener à l'épanouissement les diversités pour en faire une solidarité. Le Canada qui vous accueille est en pleine communion avec vous. Par l'agencement de sa représentation, il a voulu rassembler dans la francophonie toutes les ressources et toutes les bonnes volontés désireuses de s'y exprimer.

La présence française, florissante au Québec, rayonne aussi dans plusieurs autres provinces canadiennes. L'Ontario compte plus d'un demi-million de francophones; au Nouveau-Brunswick, près de cinquante pour cent de la population est d'expression française, et l'importante minorité française du Manitoba s'affirme de plus en plus vigoureusement. Voilà pourquoi les Gouvernements du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba participent depuis des années avec nous à la concertation qui a créé L'Agence, et continuent d'y avoir le plus large accès. Tous, ils ont pris part à sa